



Déclaration Liminaire de la CGT Educ'Action du Var au CSA – Départemental du 22 Novembre 2024

« Faire toujours plus avec toujours moins » c'est le sinistre credo ânonné par un gouvernement schizophrène qui dit faire de l'Éducation une de ses priorités, et qui, à chaque rentrée scolaire diminue constamment les moyens alloués à l'avenir de sa jeunesse. Le manque chronique de personnels continue de dégrader les conditions de travail et le service public de l'Éducation. Cette année encore, beaucoup trop d'écoles, d'établissements ou de services fonctionnent avec du personnel en nombre insuffisant. Une fois de plus, les personnels ont fait la rentrée 2024 avec un goût amer et s'efforcent, néanmoins, de faire tourner le système avec professionnalisme. Mais jusqu'à quand ? Le budget de l'Éducation Nationale est à l'os et la politique d'austérité présentée par le gouvernement Barnier est en train de le ronger ! Dans le mépris le plus total des résultats des élections législatives de juillet dernier, et en refusant d'investir dans les services publics, ce gouvernement poursuit avec détermination et application une entreprise macabre de casse de l'Éducation Nationale.

La Ministre Genetet, déjà la cinquième à occuper ce poste depuis seulement deux ans, semble découvrir la charge de ce ministère en pleine crise sociale et économique. Elle est déterminée à maintenir coûte que coûte la politique initiée par Gabriel Attal, pourtant rejetée par l'écrasante majorité des personnels. Alors qu'en sept ans de mandat Macron, les contre-réformes dans l'Éducation se sont enchaînées à un rythme effréné, la ministre Genetet avait promis, lors de sa prise de fonction, une pause et un retour au « dialogue social » pour redonner du souffle à l'institution. À l'évidence, il est clair que cette promesse Genetet n'a déjà pas été tenue. Afin de marquer son passage au ministère, non seulement elle maintient toutes les mesures du Choc des savoirs alors qu'elles sont très largement dénoncées par le monde de l'Éducation (réforme du brevet tout d'abord abandonnée puis reportée en 2027, prépas secondes généralisées, nouveaux programmes, labellisation des manuels scolaires...), mais, récemment, alors qu'elle présentait l'acte II de cette réforme néfaste et inégalitaire, elle n'a pu s'empêcher d'introduire de nouveaux éléments (épreuve anticipée de mathématique en 1ère, note dissociée EMC-Histoire Géo au DNB). A n'en pas douter cela va aggraver encore davantage la détérioration des conditions de travail dans les lycées et collèges du département comme nous l'avons vu en cette rentrée avec des emplois du temps fortement dégradés en raison de la mise en barrettes des mathématiques et du français. C'est pourquoi nous vous demandons, Monsieur le DASEN, de suspendre la mise en œuvre de la réforme du « Choc des savoirs », qui vient d'ailleurs de se faire étriller mercredi 20 novembre par le Conseil d'Etat qui, sur les demandes conjointes des organisations syndicales et des associations de parents d'élèves, a demandé l'annulation de l'arrêté du 15 mars 2024 instaurant la nouvelle organisation des enseignements au collège. Ce nouveau coup de frein porté par une des plus hautes institutions de notre pays montre que nous ne sommes pas seuls à être clairvoyants sur les méfaits de cette réforme régressive.

Pour continuer sur la dénonciation du Choc des savoirs, la CGT Educ'action rappelle qu'elle s'est toujours opposée aux évaluations nationales que ce soit dans le Premier ou dans le Second degré. Cette mesure stigmatise les élèves, les renvoie à leurs propres échecs et les assigne, dès le plus jeune âge, à un niveau malheureusement trop souvent dépendant de leur origine sociale. De la maternelle au Bac Pro, cette vision de l'école n'a rien d'émancipateur et organise sciemment, tout au long de la scolarité, le tri social des élèves, avec comme objectif

de créer, à terme, un vivier de main d'œuvre peu qualifiée et corvéable à merci à qui l'on réservera une infinité d'emplois précaires. La CGT Éduc'action refuse catégoriquement cette vision régressive et utilitaire de l'École de la République et de la société qu'elle prépare.

L'empilement de mesurettes, un temps suspendues pour certaines, associé aux nombreuses hésitations et tergiversations, mettent en relief l'incapacité du Ministère à répondre aux enjeux sociaux et éducatifs de cette période, plongent plus que jamais les personnels dans l'incertitude et impactent négativement leur pédagogie face aux élèves. La CGT se scandalise de voir qu'à l'heure d'une saignée historique dans le budget qui est alloué à l'Éducation, des moyens soient ostensiblement gaspillés avec le Pacte et ses nombreuses dérives : inepties pédagogiques, matières "enseignées" par des enseignants non titulaires de la discipline, tension dans les équipes... Cette débauche de moyens n'est là que pour satisfaire la communication gouvernementale, confère à la schizophrénie et devient indécente alors que l'on nous demande de faire toujours plus d'économies. Le fait même que l'enveloppe dédiée au Pacte dans notre département soit en baisse montre que ce dispositif est déjà en train de s'essouffler. Cet argent ne peut-il pas être employé de façon plus raisonnée ?

Concernant les services administratifs la CGT continue de dénoncer les conditions de mise en place du nouveau progiciel de gestion Op@le ! En effet arrivé à la 7ème vague les problèmes sont encore nombreux et ce n'est pas normal que l'on continue son déploiement. Outre les défaillances du logiciel lui même, la CGT dénonce une formation des personnels en seulement 6 jours, pour un logiciel aussi peu intuitif, c'est insuffisant. On laisse donc les personnels s'auto former sur Magistère, avec des tutoriels mis en place par la cellule de formation académique, par des personnels d'autres académies... et il est bien souvent nécessaire de faire marcher son réseau de connaissances si on bloque sur une tâche...bref le système D.

Et en cette rentrée, cerise sur le gâteau, il y a eu de nouveau un changement concernant les bourses des élèves avec un système de consentement au traitement automatique des données. Sauf que dans la réalité ce n'est pas 100% automatique et associé à une augmentation du nombre d'élèves boursiers cela a généré un sur-travail énorme de la part des personnels et un retard conséquent puisque la campagne a été prolongée d'un mois !

Alors que la précédente ministre promettait un budget sanctuarisé, les 4000 suppressions de postes annoncées sonnent comme un véritable mépris à l'égard de l'Éducation Nationale qui fait face à déjà tant de maux. Agir de la sorte, c'est refuser de regarder la situation catastrophique dans laquelle est plongée l'École, c'est même en accélérer son démantèlement au profit de l'enseignement privé, c'est refuser d'écouter le bilan alarmant porté par la totalité des organisations syndicales sur les conditions de rentrée devant les députés et enfin, nier le dialogue social.

La CGT Éduc'action dénonce le mépris à l'égard des personnels qui affrontent déjà des conditions de travail désastreuses et subissent un décrochage salarial historique. Sans augmentation des salaires, ce budget confirme que l'amélioration de l'attractivité du métier n'est qu'un slogan qui sonne creux. Non content de faire payer l'austérité aux fonctionnaires, ce gouvernement ultra-libéral continue ses attaques contre les métiers de l'enseignement et, plus largement, contre la fonction publique comme le laissent présager les annonces du ministre Kasbarian souhaitant rajouter 2 jours de carence en cas d'arrêt maladie, afin d'aligner le statut des fonctionnaires sur celui du privé.

La CGT Éduc'action condamne également ce même mépris vis-à-vis des élèves et de leurs familles qui sont confrontés au quotidien au manque de personnels et aux heures de cours perdues. Le manque d'AESH empire à chaque rentrée et l'annonce de la création de 2000 postes, alors que le ministère sait très bien que c'est en dessous des besoins et qu'il ne trouvera pas ces volontaires pour exercer un métier précaire, n'est également qu'un effet d'annonce ! Une politique d'inclusion des élèves en situation de handicap nécessite des

moyens, les AESH ne peuvent en faire les frais et servir de vitrine au prix de leurs conditions de travail. L'École dite « inclusive » à l'heure où de trop nombreux élèves en situation de handicap se retrouvent sans solution, ne tient pas sa promesse et l'égalité des chances devient un vœu pieux, voire même, une douce utopie.

La CGT a déjà démontré que les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) ont été créés pour permettre à l'État de « mutualiser » les personnels, c'est-à-dire éviter d'embaucher. La CGT dénonce cette situation absurde : l'État fait des économies sur le dos des enfants en situation de handicap et propose des « bouts de ficelle » à nos collègues pour espérer sortir du temps partiel imposé. Par exemple la CGT vous a alerté M. Le DASEN par un courrier fin septembre sur la situation au collège Henri Bosco à La Valette où il manque 6 "AESH individuels", ces personnels manquants sont cause de problèmes sur les temps méridiens. Il y a seulement 3 AESH pour 20 élèves en situation de handicap moteur, dont 10 « dépendant des actes de la vie quotidienne » : accompagnement aux toilettes (nécessitant parfois 2 AESH), aide à la prise des repas, garantie de la sécurité... Etc.

Pour conclure sur ce point, la CGT demande que les textes soient réellement appliqués concernant la CDI sation des collègues AESH qui ont effectué 3 années de CDD.

La CGT Educ'action dénonce ces orientations politiques et budgétaires, à l'opposé de ce qui est absolument nécessaire aujourd'hui, et exige la mise en œuvre d'une autre politique d'éducation, ambitieuse et émancipatrice pour les élèves et qui redonne du sens à nos métiers, l'abrogation des réformes des lycées et de Parcoursup, ainsi que des mesures du Choc des savoirs, dont les groupes de niveaux/besoins stigmatisants et inéquitables. Il est vital d'investir pour l'Éducation, créer des postes pour réduire les effectifs par classe (en profitant ainsi de la baisse démographique) faciliter le travail dans les services, augmenter les salaires, titulariser les personnels contractuels et créer un statut pour les AESH et les AED.

C'est pourquoi, pour la défense d'un service public d'Éducation de qualité, la préservation du statut de fonctionnaire et une réelle revalorisation des salaires pour tous, la CGT Educ'action appelle à une mobilisation massive de tous les personnels le 05 Décembre prochain et travaille à la construction d'un mouvement de grève reconductible dès la semaine suivante.

Lorsque l'on regarde à présent le document de travail de ce CSA SD, dont nous signalons comme chaque année la grande qualité, nous relevons certes dans le 1er degré une baisse des effectifs qui se poursuit mais comme l'an dernier la CGT tient cependant à relativiser ce constat global. Car cette diminution des effectifs est une des plus faibles par rapport à d'autres académies. En outre cela ne change rien au fait que notre P/E (nombre d'enseignants 1er degré pour 100 élèves) est toujours bien plus faible que le P/E national.

Certes cette année, et c'est la première fois depuis de nombreuses années, un effort a été fait sur les moyens de remplacement et si cet effort se maintient d'ici une dizaine d'années environ nous devrions rattraper le retard de notre département en ce qui concerne le besoin de remplaçants. Cependant, la CGT déplore que les nouvelles conditions de gestion et partant, les types de missions confiées aux TRB selon leur entité de gestion (DSDEN/remplacements longs ou IEN/remplacements courts) ont manqué de transparence pour les nouveaux entrants dans le poste. En effet, elles ne figuraient pas dans la circulaire mouvement, certains agents se retrouvant alors sur des postes de remplacement à l'année alors qu'ils avaient opté pour le choix de TRB justement pour changer souvent d'école et de niveau d'enseignement. A l'inverse, des enseignants ont demandé un poste de TRB rattaché à une école sachant que dans cette école il y aurait un remplacement sur l'année à effectuer, et ont été affectés d'office à la gestion de l'IEN dès le début de l'année, contrairement à la règle annoncée. Enfin, un certain nombre de circonscriptions se sont vues dotées de contractuels remplaçants affectés plutôt donc à des remplacements courts. Une inégalité de traitement pas toujours bien perçue par les personnels.

Plus généralement nous déplorons le solde net de 8 ouvertures de classes , comme l'an dernier d'ailleurs , qui est nettement insuffisant pour permettre au Var de rattraper la moyenne nationale du nombre d'élèves par classe. Enfin ce constat global cache de profondes disparités dans le département . Ainsi par exemple la CGT continue de dénoncer la situation des écoles du centre ville de Brignoles qui auraient toutes les caractéristiques du Réseau d'Education Prioritaire mais qui pourtant ne sont même pas intégrées au Réseau égalité des chances et des territoires.

Pour ce qui est des collèges du Var dans l'ensemble on constate certes que les effectifs se stabilisent mais plusieurs établissements connaissent pourtant une situation critique comme c'est le cas au collège Montenard de Besse sur Issole : le niveau 5^e déborde : la ligne rouge des classes à 30 élèves a été franchi dans 4 classes sur 7 et l'on se voit contraint d'orienter des familles vers d'autres collèges du secteur quand elle viennent s'implanter sur la commune, ce qui est scandaleux d'un point de vue déontologique !

En lycée professionnel vous nous dites que les effectifs continuent de croître alors même que les classes sont déjà surchargées dans plusieurs établissements comme au LP Cisson, notamment sur le niveau seconde. En outre les professeurs de lycée professionnel sont en proie à une certaine lassitude de devoir subir une énième réforme qui entraîne une réduction du volume horaire disciplinaire, ainsi qu'un nouveau parcours à inventer alors qu'en parallèle la réforme se traduit par une désorganisation de l'année scolaire avec des stages beaucoup plus tôt et coupé en deux, et un troisième trimestre qui va durer quatre semaines

Enfin pour les LGT nous constatons la poursuite de la hausse des effectifs et vous nous signalez notamment cette année une forte augmentation sur le niveau seconde. La CGT tient donc à dénoncer la maltraitance qui est faite aux LGT dans le département. En effet après avoir subi une réforme du lycée particulièrement violente et chaotique, ils sont contraints depuis quelques années par un mode de calcul de leurs DGH au H/E structure, qui conduit à maximiser les effectifs par classe et à dégrader les conditions de travail et d'apprentissage. Dans la plupart des LGT du département les Emplois du Temps sont un enfer avec des pauses méridiennes qui n'existent plus, des cours qui s'enchaînent sur 8 ou 9 h d'affilés, des préconisations médicales qui ne sont plus respectées ... Cette situation a d'ailleurs conduit les personnels du Lycée Maurice Janetti à St Maximin à déposer un préavis de grève dès la rentrée scolaire. De même on retrouve des effectifs pléthoriques un peu partout et des locaux qui sont saturés comme par exemple au Lycée Raynouard de Brignoles qui demande depuis deux ans la mise en place de deux Algécos supplémentaires.